

LE MAG • Cachan

Mai 2023

N° 336



Dossier

La Pléiade, plus qu'un cinéma !

p. 8

Grand angle

Budget participatif : 15 projets choisis par les habitant-es

P. 14

Découverte

Cap sur le festival de robotique

P. 17

4 Instants choisis

8 Dossier

La Pléiade, plus qu'un cinéma !

14 Grand angle

Budget participatif : les 15 projets lauréats

16 Actus

- 16 Environnement – Fêtons la nature
- 17 Découverte – Cap sur le festival de robotique
- 18 Prévention – Registre canicule : une inscription indispensable
- 19 Solidarités – Des dispositifs pour prévenir les impayés de loyers
- 20 Initiative citoyenne – La Maison des associations et des initiatives citoyennes (MAIC), un projet en co-construction
- 21 Vie des quartiers – La Cité-jardins en fête
- 22 Sport – La relève gagnante du club de taekwondo
- 23 Jeunesse – Soirée Jeunes talents, première !
- 25 Découverte – Nuit blanche à Cachan

26 Rencontre

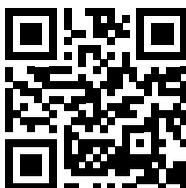
Rencontre – Valérie Ankaoua, le bonheur à deux pas

29 Tribunes

34 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédactrice en chef : Anne Bléger - Rédaction : Anne Bléger, Stéphanie Coye, Arnaud Vareilhias - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel : communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page : Pellicam - Impression : Périgraphic - Tirage : 16 500 exemplaires. Régie publicitaire : MICROS, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - mai 2023 N° 336

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Lionel Jeanjean

Bénévolat

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

Le 11 avril dernier, Cachan a rendu un bel hommage à Marcel Breillot, l'homme de mémoire et de savoirs, l'homme de passions et d'engagements, tourné vers les autres et défendant le bien commun, qui a consacré sa vie à Cachan et à ses habitant-es. Un article retraçant son parcours lui est dédié dans ce magazine.

Évoquer les personnes qui ont compté à Cachan, c'est honorer notre mémoire commune et construire, à travers le passé, l'avenir. Cachan, aujourd'hui, est le fruit des engagements et des réalisations qui l'ont façonnée et lui ont forgé son identité. En témoin, le cinéma La Pléiade inauguré le 30 janvier 1970. Dédié au septième art, il a accompagné de nombreuses générations de Cachanais-es et a su se renouveler pour répondre aux attentes de tous les publics. En 2021 et 2023, les salles 2 et 3 ont ainsi été rénovées.

Cependant, la crise sanitaire et la multiplication des plateformes de streaming menacent les salles de cinéma et celles qui sont indépendantes telles que La Pléiade. Plus que jamais, elles doivent être soutenues. En effet, cinéma d'art et d'essai, tourné vers ses habitant-es, La Pléiade est un acteur culturel essentiel. Ouvert sur la ville, il organise des rencontres et des événements de grande qualité tout au long de l'année. Les équipes de la Pléiade ont à cœur de vous accueillir pour vous faire partager sa programmation. Je vous invite à vous y rendre plus souvent encore.

Issue de la démarche "Parlons ensemble de Cachan", et comme je m'y étais engagée, la ville a lancé la troisième édition du budget participatif. Avec 1539 votes, le succès a été au

rendez-vous. 15 projets ont été choisis par les habitant-es et seront réalisés par les services municipaux. Ils s'ajouteront aux projets des précédentes éditions en cours ou déjà réalisés. Autre projet, issu des engagements de "Parlons ensemble de Cachan", la Maison des associations et des initiatives citoyennes. Ce projet se dessine avec vous. Plusieurs rendez-vous auront lieu ce mois-ci.

Fidèle à son engagement en faveur des artistes, la Ville organise la biennale d'art contemporain. 57 artistes ont été sélectionnés pour exprimer leur vision et leur démarche artistique sur le thème de l'enfance. Je vous invite à les découvrir à L'Orangerie et à la galerie du théâtre Jacques Carat. Par ailleurs, une exposition dédiée est organisée sur les grilles du parc Raspail.

Enfin, avec les beaux jours qui arrivent, j'aurai le plaisir de vous retrouver à l'occasion des prochains rendez-vous de notre ville à l'image de la fête de la nature et son marché artisanal, ou encore de la Nuit blanche.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

BROCANTE "RANGE TA CHAMBRE"

Le 1^{er} avril à la grange Gallieni, l'association des parents d'élèves indépendants a organisé, la traditionnelle brocante "Range ta chambre".

Un moment convivial qui a permis aux plus grand-es de donner une seconde vie à leurs jouets d'enfants et de faire le bonheur des plus petit-es.



© Ville de Cachan



© Michel Aumercier

CHASSE AUX POISSONS... EN CHOCOLAT !

Le 2 avril, au jardin panoramique, une chasse aux poissons, organisée par le conseil de quartier du Coteau, a fait le bonheur des petit-es et grand-es amateur-trices de chocolat !

JOUR DE LA TERRE

Les Cachanais-es se sont rassemblé-es le 22 avril au parc Raspail pour fêter le Jour de la Terre, dans le cadre de la Journée internationale pour la planète ! Cet événement organisé par l'association Cachan en transition, avec le soutien de la Ville, a été l'occasion pour les habitant-es de participer aux nombreux ateliers de sensibilisation, d'obtenir des conseils sur les bonnes pratiques éco-responsables, de découvrir les serres municipales ou encore de visiter les jardins partagés.



© Michel Aumercier



© Michel Aumercier



© Henri Perrot

JOURNÉE DU SOUVENIR DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

Le 21 avril au jardin d'Arménie, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, les élu·es et l'association la Croix Bleue des Arméniens de France ont commémoré la Journée du souvenir du génocide arménien qui a fait près d'un million et demi de morts.

CAMPUS DE CACHAN : LANCEMENT DES TRAVAUX DU FUTUR CENTRE DE FORMATION DÉDIÉ AUX MÉTIERS INDUSTRIELS

Le 14 avril, les travaux du centre de formation dédié aux métiers industriels (groupe GIM-Aforp) sur le campus de Cachan ont été lancés. Un temps fort qui a réuni Hélène de Comarmond, maire de Cachan ; Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France ; Sophie Taillé-Polian, députée du Val-de-Marne ; Tony Roulande, directeur général adjoint du groupe Aforp et l'ensemble des équipes qui occuperont l'aile sud du bâtiment Léonard de Vinci en 2024.



© Christophe Lepetit



© Ville de Cachan

CONFÉRENCE DU GRAND PARIS EXPRESS

Le 18 avril à Villejuif, Nicolas Samsoen, maire de Massy, et Hélène de Comarmond, maire de Cachan, respectivement président et vice-présidente du comité stratégique de la société du Grand Paris, ont pris la parole lors de la septième conférence de la ligne 15 sud organisée par Jean-François Monteils, président du directoire de la société du Grand Paris express.

CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LE PLUI

Une nouvelle rencontre a rassemblé les Cachanais·es autour du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), conçu par Grand-Orly Seine Bièvre, avec les 24 communes qui le composent. Cette conférence-débat sur le thème "La ville à taille humaine" s'est tenue en présence de Camille Vielhescaze, vice-président du Grand-Orly Seine Bièvre en charge du plan local d'urbanisme intercommunal, et Samuel Besnard, adjoint à la maire chargée du Développement urbain et métropolitain.



© Michel Aumercier

FORMATION SUR LE COMPOSTAGE

Une formation sur le compostage, animée par un maître composteur et le collectif d'habitante-s Composterre, a eu lieu le 6 avril à la grange Gallieni. Les Cachanais-es ont notamment appris que la mise en place de 50 foyers contributeurs par site permettrait de traiter et recycler 35 tonnes de biodéchets par an. Un gain pour la planète ! Certain-es des participant-es ont pu repartir avec un composteur.



© Henri Perrot



© Henri Perrot

LA VIOLE DE GAMBE À L'HONNEUR

Le 12 avril à la bibliothèque centrale, Ondine Lacorne-Hébrard, professeure au conservatoire à rayonnement départemental de Cachan, a proposé aux jeunes auditeur-trices une redécouverte de la viole de gambe. Le répertoire varié, interprété par ses élèves, a été l'occasion de réécouter les sons envoûtants de cet instrument à six cordes en boyau.

BASTIEN SANS MAIN

Le mercredi 19 avril, au théâtre Jacques Carat, le jeune public cachanais a pu découvrir la dernière création *Bastien sans main* du metteur en scène Olivier Letellier. Ce spectacle poétique, qui aborde le thème de la différence, a été présenté en langue des signes dans le cadre du dispositif handi-accessibilité, soutenu par la Ville.



© Henri Perrot

CROK'ART

Pendant les vacances de printemps, les enfants et leurs parents ont pu participer aux divers ateliers Crok'Art animés par des artistes et des jardinier-es de la Ville autour du thème "Nature et enfance". Les plasticien-nés en herbe ont ainsi pu développer leur sensibilité artistique en plein air.



© Michel Aumercier

LE VILLAGE OLYMPIQUE, UNE FÊTE DU SPORT

Dimanche 16 avril, la Ville et le Club olympique de Cachan ont organisé la seconde édition du Village olympique et paralympique au stade Léo Lagrange. Au programme : plusieurs courses sur piste chronométrées et familiales, des initiations sportives et parasportives, des défis par équipe et des stands d'information. De quoi répondre aux envies du plus grand nombre.



© Henri Perrot



© Henri Perrot

CHALLENGE DU VAL-DE-BIÈVRE

Les jeunes licenciés-es du club olympique de Cachan (COC) ont participé au challenge du Val-de-Bièvre.

Un événement qui s'est déroulé au complexe Léo Lagrange le 15 avril. Hélène de Comarmond, maire de Cachan et Zeïma Yahaya, conseillère déléguée aux Sports et loisirs, ont félicité les athlètes pour leurs très bons résultats et leur esprit d'équipe.



© Ville de Cachan



© Henri Perrot

LA CAPOEIRA À L'HONNEUR

Le 16 avril, au gymnase Jesse Owens, l'association La capoeira pour tous a organisé une journée d'initiations et de démonstrations de cette discipline mêlant art martial et culture afro-brésilienne. Invitée d'honneur, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, a salué la prestation des participant-es et l'implication des organisateur-trices.



© Henri Perrot



© Anne Bléger

La Pléiade, plus qu'un cinéma !

Cachan a la chance d'avoir son cinéma. Ce lieu de vie ouvert sur la ville contribue à la vitalité culturelle et au renforcement du lien social.

Avec ses tarifs attractifs, deux de ses trois salles récemment rénovées, son accueil et ses nombreux temps forts tout au long de l'année, le cinéma La Pléiade ne manque pas d'atouts.

Le cinéma L'Arlequin, l'ancêtre de La Pléiade, à l'angle de la rue Mirabeau et de l'avenue Cousin-de-Méricourt.



CULTURE

La Pléiade, un cinéma de proximité

Implanté au cœur de la ville, le cinéma La Pléiade, auquel les habitant-es sont très attachés-es, fait partie intégrante de l'histoire cachanaise.

Dans une salle aux rangées de sièges rouges, des chuchotements de spectateur-trices animent l'espace orné d'un grand écran. Puis, lorsque les lumières s'éteignent, les voix s'effacent doucement, les têtes se tournent vers l'immense toile rectangulaire sur laquelle défilent déjà les premières images. Le film commence dans la salle 2 du cinéma La Pléiade. Dans l'obscurité, les habitué-es voyagent, porté-es par l'histoire, et éprouvent en chœur des émotions variées. Pleurs, rires, frayeurs sont partagés et créent une connivence entre celles et ceux qui vivent le film à l'unisson. « *Le film vit et respire à travers les réactions du public* », affirme Ange Leccia, co-réalisateur du film *Christophe... définitivement*, invité au Mardi des réalisateurs organisé par le cinéma La Pléiade le 4 avril dernier. Cette vie s'imprime sur l'écran et dans la salle où les images dialoguent avec le cœur du public. Pour cette raison simple et essentielle, rien ne pourra jamais remplacer le cinéma. Celui de Cachan fait en outre partie intégrante de l'histoire de la ville.

Il était une fois La Pléiade...

Au début du XX^e siècle, à l'époque où le cinéma était encore considéré comme un art forain, un cinématographe ambulante s'installe à Cachan, place Gambetta, les week-ends et jours fériés. Puis, dans les années 1930, la première salle de cinéma voit le jour à l'angle de la rue Mirabeau et de l'avenue Cousin-de-Méricourt. Elle est tout d'abord dénommée L'Arlequin, puis Cachan Palace. Robert Jarrety en devient le propriétaire en 1950, jusqu'à sa fermeture en 1965. Pour éviter que ce lieu dédié au septième art ne se transforme en garage, la commune de Cachan le rachète et entreprend d'importants travaux, orchestrés par l'architecte Henri Bourdon. La Pléiade, salle de 550 places, est ainsi inaugurée le 30 janvier 1970 par Jacques Carat, alors sénateur et maire de Cachan, en présence de l'actrice Annie Girardot, marraine du cinéma. Très vite, il devient l'une des salles de la banlieue parisienne les plus modernes. Dans les années 1980, le cinéma s'agrandit. Une deuxième salle est créée en 1981 et une troisième en 1989. Récemment, La Pléiade a fait l'objet de travaux de rénovation.

« Les films n'existent que parce que vous allez les voir. »

Ange Luccia, réalisateur

Le 30 janvier 1970, Jacques Carat, alors sénateur et maire de Cachan (à droite), inaugure La Pléiade en présence de l'actrice Annie Girardot, la marraine du cinéma.



© Ville de Cachan

De la bobine au numérique

La Pléiade, comme tous les cinémas de France, a suivi les évolutions techniques du métier, le passage au numérique, à la 3D ou encore au son Dolby 5.1 et 7.1. Serge Fois, projectionniste qui travaille à La Pléiade depuis 20 ans, a vécu de près tous ces changements. « Lorsque j'ai débuté à La Pléiade en 2002, j'étais agent de sécurité, raconte-t-il. Puis, j'ai assisté le projectionniste dans sa cabine. Ce fut une véritable révélation. J'ai appris le métier sur le tas et je suis devenu à mon tour projectionniste ». À l'époque des bobines, le travail de l'opérateur était celui d'un artisan. « Je maniais la pellicule. Je recevais les bobines et les préparais pour la projection, explique Serge. Un film, ce qu'on appelle "la galette" dans notre jargon, pouvait faire jusqu'à six bobines quand il était long. Il fallait coller les bandes les unes aux autres, en respectant l'ordre des numéros des bobines ». Quand le numérique est arrivé en 2012, le métier a complètement changé. « Tout est informatisé aujourd'hui. À présent, je suis devant un ordinateur et je n'ai plus de contact avec l'objet. Je reçois les films par bande passante », regrette le projectionniste. Même si la modernité bouleverse certains métiers, elle permet aussi des améliorations techniques profitables pour les spectateur-trices. À La Pléiade, des enceintes Dolby 5.1 et Dolby 7.1 ont été installées, qui permettent de plonger le public dans un univers sonore provenant de différentes sources. Le bruit d'un avion peut ainsi traverser la salle de gauche à droite procurant un effet de réalisme supplémentaire.

+ Infos pratiques

Cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt
Tél. : 01 46 65 06 98 ou contact@cinema-laplejade.fr
cinema-laplejade.fr

En effet, en 2021 et 2022, les salles 2 et 3 ont notamment été dotées de sièges neufs et d'une nouvelle moquette. Les tentures et le plafond ont été refaits pour garantir un plus grand confort au public. Ainsi s'écrit l'histoire de La Pléiade, lieu de l'imaginaire en 16/9^e.

Un cinéma de proximité, accessible à tous

Plus qu'un cinéma de quartier, La Pléiade est un cinéma de proximité. Cette proximité est géographique, bien évidemment, puisqu'il n'est pas nécessaire d'aller à Paris pour voir un film, mais elle est avant tout affective. Les habitant-es sont véritablement attachés-es à leur cinéma. Certain-es connaissent même les prénoms de toute l'équipe de La Pléiade, comme celui du projectionniste, Serge, ou de la chargée d'accueil et de billetterie, Nicole, tous deux dans la maison depuis plus de 20 ans. Khaoula, fidèle de La Pléiade apprécie le fait « qu'on se tutoie ». La programmation, variée, permet à toutes et tous de trouver leur

En chiffres

Le cinéma La Pléiade comprend trois salles, soit **745** places au total.

Paroles d'habitant·es

Parole à...

Sylvie Carat

Présidente du Centre culturel de Cachan et responsable de la programmation du cinéma La Pléiade

© Henri Perrot



Quels sont les objectifs de La Pléiade en matière de programmation ?

« La Pléiade est un cinéma associatif et indépendant, inscrit dans le réseau du Groupement professionnel des cinémas indépendants. À ce titre, nous décidons nous-mêmes de notre programmation. Notre objectif est de satisfaire un très large public. Nous proposons plus d'une dizaine de films par semaine, avec deux à quatre sorties nationales. Nous avons à l'affiche des films grand public de qualité, d'animation, français et étrangers, en version française ou en version originale. La Pléiade est aussi un cinéma d'art et d'essai. Nous veillons donc à

« Nous proposons des billets à l'unité deux fois moins chers que dans les multiplexes et des cartes de fidélité non nominatives. »

faire découvrir aux spectateurs des films d'auteur. Dans cette perspective, nous organisons des séances thématiques, des ciné-débats ou encore des rencontres, notamment à l'occasion des Mardis des réalisateurs, appelés aussi "Regards sur le monde".

Enfin, nous diffusons une fois par mois, en partenariat avec l'Opéra national de Paris, des grandes œuvres lyriques ou des ballets en retransmission directe ou en différé. »

Qu'est-ce que La Pléiade met en place pour faciliter l'accès au cinéma ?

« Les habitudes ont changé depuis la crise sanitaire. Au niveau national, les chiffres démontrent que les Français vont moins au cinéma. La fréquentation des salles a chuté de 30 %. La baisse du pouvoir d'achat constitue également un contexte peu favorable aux sorties culturelles. Je suis donc très attachée à une politique culturelle d'accessibilité à tous. Tout le monde doit pouvoir aller au cinéma quel que soit son budget. C'est pourquoi, nous pratiquons, à La Pléiade, des tarifs très avantageux. Nous proposons des billets à l'unité deux fois moins chers que dans les multiplexes et des cartes de fidélité non nominatives qui permettent d'aller voir des films à un, deux ou à dix personnes. »

bonheur. « L'objectif de La Pléiade est en effet d'offrir un grand choix de films (art et essai, animation, grand public), pour les petits et les grands », précise Annette Varinot, directrice du lieu. Catherine, par exemple, est une habituée des Mardis des réalisateurs et aime « avoir des échanges avec des cinéastes ». Quant à Ludovic, il est ravi de pouvoir découvrir des films « art et essai ainsi que des comédies plus légères ». La programmation et le lieu sont destinés à tous les publics, sans exception. Pour rendre les projections

accessibles à tous, des séances du dispositif Ciné Relax sont ainsi prévues, pour permettre aux personnes en situation de handicap de visionner des fictions ou des documentaires. Le cinéma propose aussi des films avec des sous-titres sourds et malentendants (SME) et en audiodescription.

L'éducation aux images

Un cinéma est un lieu de transmission et de partage. Développer sa réflexion s'apprend dès le plus jeune âge. >>>

Khaoula



© Henri Perrot

« Je suis une fidèle de La Pléiade depuis une dizaine d'années. C'est un cinéma de proximité, où l'on a plaisir à se retrouver. Je reçois le programme par courriel et suis donc informée des avant-premières. J'aime mon cinéma. Il crée véritablement du lien social et contribue à la vie culturelle à Cachan.

Ludovic



© Henri Perrot

« Ce qui me plaît à La Pléiade, c'est sa programmation variée. J'aime autant les films d'art et essai que les films grand public. Par ailleurs, on peut tout voir. J'apprécie particulièrement le son, de très bonne qualité, et le confort de la salle. On est bien assis. Et en plus, je peux aller au cinéma à pied.

Catherine



© Henri Perrot

« Je suis Cachanaise depuis 40 ans et je fréquente La Pléiade depuis toujours. L'accueil est très chaleureux. Je discute souvent avec celles et ceux qui travaillent ici. Ils me donnent des conseils de films en me disant "tiens, tu devrais aller voir ça, c'est bien". Et oui, on se tutoie ! C'est ce côté convivial et familial que j'aime particulièrement.

Alain



© Anne Bléger

« J'accompagne les jeunes du club olympique de Cachan (COC) de temps en temps à La Pléiade pour voir des fictions ou des documentaires sur des thématiques sportives. Un film est un bon support pour aborder des questions propres au sport, comme le respect, l'endurance, l'olympisme. Les enfants adorent venir au cinéma et avoir ces moments d'échange à l'issue de la projection.

Le 4 avril dernier, lors du Mardi des réalisateurs, les Cachanais-es ont échangé avec le réalisateur Ange Leccia à l'issue de la projection du film *Christophe... définitivement*, qu'il a coréalisé avec Dominique Gonzalez-Foerster.



© Henri Perrot

« le film est un véritable support pédagogique pour aborder des sujets avec les adultes, enseignants, animateurs ou parents. »

Marion Hamelin,
enseignante
à l'école élémentaire
Belle image

C'est pourquoi, La Pléiade organise régulièrement des séances d'éducation aux images. « Nous intervenons à plusieurs niveaux pour sensibiliser le jeune public, explique Vincent Sendra, chargé de développement des partenariats et des publics. Nous accueillons à la fois les groupes scolaires, périscolaires ainsi que les familles, et offrons une programmation adaptée aux différentes catégories d'âge. Avec nos partenaires, l'Éducation nationale, les accueils de loisirs de la Ville, les crèches municipales, les centres socioculturels ou encore le Club olympique de Cachan (COC), nous accompagnons les enfants dans cet apprentissage au langage des images. » Pour chaque séance, une courte présentation du film précède la projection. Puis, après le générique de fin, les médiateur-trices invitent les

jeunes spectateur-trices à parler de leurs émotions et à poser des questions sur ce qu'ils ont vu et ressenti. « J'ai aimé *l'Espagnol blessé qui s'est quand même battu contre le méchant* », réagit Paul à l'issue de la projection de *Princess Bride*, lors d'une sortie avec sa classe. « Dès ce soir, je raconterai l'histoire à mes parents ! », se réjouit Joyce, en CE1. « À partir des images, les enfants expriment avec des mots ce qu'ils ont ressenti et compris, souligne Vincent. Cette étape de la verbalisation est fondamentale. L'enjeu, dans une société où l'on consomme les images par flux, est d'aider les jeunes à se forger un esprit critique. De plus, le film est un véritable support pédagogique pour aborder des sujets avec les adultes, enseignants, animateurs ou parents. » Marion Hamelin, enseignante à l'école élémentaire Belle image, qui

adhère au dispositif École et cinéma depuis une vingtaine d'années, se félicite de son existence. « En tant qu'enseignants, nous ne sommes pas toujours parfaitement formés pour faire de l'éducation aux images, admet-elle. C'est également important de maintenir une relation entre l'école et le cinéma La Pléiade afin de permettre à tous, même à ceux qui n'en ont pas l'habitude, d'y aller ». La sortie cinéma est en effet un moment familial précieux. On se souvient d'Antoine Doinel, tout content d'aller au cinéma avec ses parents dans *Les quatre cents coups* de François Truffaut. Ce plaisir-là, partagé entre les parents et les enfants, laisse des souvenirs impérissables qui donnent envie, vingt ou trente ans après, de revivre des émotions partagées cette fois avec ses enfants ou ses petits-enfants. Enfin, pour faire vivre

Un cinéma qui a tout pour plaire !

-  Trois salles climatisées accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les salles 2 et 3 ont été rénovées en 2022 et 2023.
Salle 1: 470 places + 2 places PMR
Salle 2: 109 places + 4 places PMR
Salle 3: 166 places + 3 places PMR
-  Une ouverture 7 jours sur 7, de 13h30 à 21h30, et le dimanche en matinée.

-  Des tarifs attractifs :
> 8,50 euros la place plein tarif.
> 6 euros pour les étudiants de moins de 27 ans.
> 5 euros pour les enfants et jeunes jusqu'à 18 ans inclus ainsi que le dimanche, à la séance de 11h.
> Des cartes d'abonnement de 5 places à 30 euros (validité 4 mois), et 10 places à 55 euros (validité 8 mois).

-  Un programme bimensuel désormais disponible dans tous les lieux publics et les commerces partenaires.
-  Deux à quatre sorties nationales parmi une dizaine de films programmés sur deux semaines.
-  Des séances handi-accessibles et des films en audiodescription ou avec des sous-titres malentendants.

Le 4 avril, La Pléiade a organisé une séance École et cinéma avec des classes de l'école Belle image autour du film *Princess Bride* de Rob Reiner.



© Anne Bléger

de cinéastes de différentes manières, La Pléiade accueille tous les ans le festival Ciné junior, organisé par Cinéma Public 94. C'est un moment d'enchantement à Cachan, où les enfants peuvent, pendant plusieurs jours, voir des films, assister à des ciné-concerts et participer à divers ateliers pour découvrir le cinéma autrement.

Lieu de regards sur le monde

« Le cinéma permet de voyager, d'apprendre et de débattre, rappelle Sylvie Carat, présidente du Centre culturel de Cachan. C'est pourquoi, nous programmons des films français comme *Mon Crime* de François Ozon, *Les Trois mousquetaires* de Martin Bourboulon, *Étrangers* comme *Le Bleu du caftan* de la réalisatrice marocaine Maryam Touzani ou encore *La Romancière*,

le film et le heureux hasard du réalisateur coréen Hong Sang-Soo. » D'ailleurs, pour encourager les débats, La Pléiade organise régulièrement des rencontres, comme le Mardi des réalisateurs, qui permet au public d'échanger avec les cinéastes sur leur film. « À chaque séance, les réactions du public sont différentes, confie Ange Leccia, réalisateur. En écoutant les réactions des spectateurs à l'issue de la projection, on se dit, en tant que cinéaste, qu'on n'a pas fait les choses pour rien, que le film a sa raison d'être. » Pour le public, ces contacts avec les réalisateur-trices ou producteur-trices permettent aussi de mieux comprendre leur démarche et le regard qu'ils portent sur la société et le monde. ■

Paroles à...

Julie et Jade Fans du cinéma La Pléiade



© Anne Bléger

« On va au cinéma entre copines, car on partage les mêmes goûts. On aime les films d'animation. On a vu récemment ensemble *Mario et Suzume*. Même si on ne vit pas à Cachan, on vient à chaque fois à La Pléiade. C'est notre cinéma préféré. Les places ne sont pas chères et ce lieu a du cachet. Par ailleurs, il a un côté familial appréciable. On l'adore !

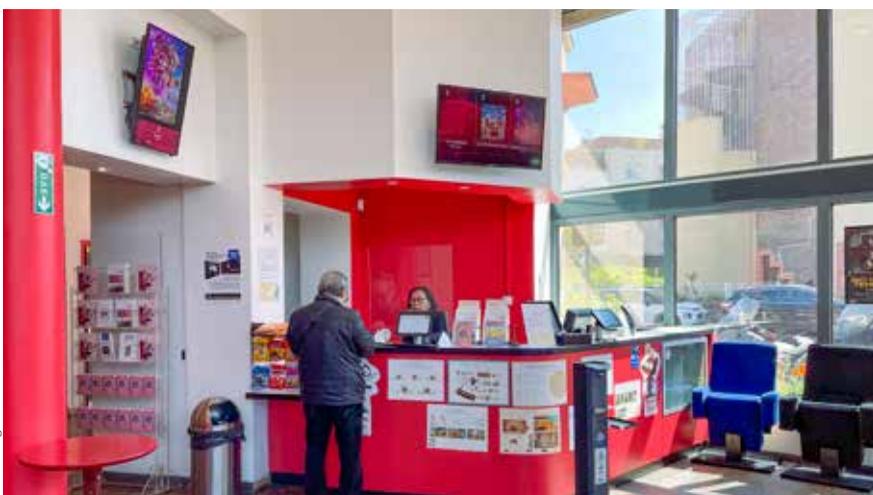
François d'Artemare producteur



© DR

« J'ai participé à deux Mardis des réalisateurs au cinéma La Pléiade, et je suis intervenu notamment en 2019 pour présenter le film *Made in Bangladesh* de

Rubaiyat Hossain. C'est toujours très intéressant de se confronter au regard des spectateurs et de donner ainsi des visages à ce public. Le cinéma, ce n'est pas qu'une bulle argentée et dorée, c'est aussi beaucoup de travail. Les gens sont stupéfaits lorsque j'explique qu'il faut souvent quatre ans pour faire un film. Aujourd'hui, l'avenir du cinéma en salle est menacé par les différentes plateformes. Pour aider les cinémas, et notamment ceux qui sont indépendants comme La Pléiade, les rencontres avec les réalisateurs ou les acteurs sont essentielles. De plus, il y a un vrai appétit pour ce type d'événements, qui font justement toute la différence avec les plateformes de téléchargement.



© Anne Bléger

Budget participatif: participation record!



Du 10 mars au 10 avril, un grand nombre de Cachanais-es a pris part au vote du budget participatif 2023. Pour cette troisième édition, 15 projets ont été retenus par les habitant-es et seront réalisés.

L'édition 2023 est un succès et se distingue par une participation record. En effet, 1539 votes ont été recueillis permettant de départager les projets retenus à l'issue de la phase de présélection. Parmi les 30 projets soumis au vote, 15 ont été choisis par les Cachanais-es. « La Ville se félicite de cette très large participation. C'est une vraie satisfaction de voir l'implication des habitants qui se sont mobilisés en plus grand nombre encore que lors des deux précédentes éditions », se réjouit Camille Vielhescaze, premier adjoint à la maire en charge de la Participation citoyenne et des finances. Lancé à Cachan en 2019, le budget participatif est un temps fort de démocratie participative. Il est l'un des engagements mis en œuvre suite au dispositif de concertation "Parlons ensemble de Cachan". Il a pour objectif de confier une partie du budget d'investissement à des projets proposés et choisis par les Cachanais-es. Une manière pour les habitant-es d'agir concrètement pour le présent et l'avenir de leur ville.



Le 13 avril dernier, les membres du comité citoyen, instance de suivi du budget participatif, ont participé au dépouillement des votes.

Des porteurs de projets aux profils variés

Le principe du budget participatif est de permettre aux Cachanais-es de plus de 10 ans, seul-es ou à plusieurs, au sein de collectifs d'habitant-es ou d'associations, de proposer des projets d'intérêt général. Cette année encore, les porteur-euses de projets viennent d'horizons divers. Les plus jeunes sont issu-es du conseil des enfants, impliqué dans le dispositif depuis sa création. Pour les apprentis citoyen-nes, cette démarche est essentielle. « Quand on a été élu, on a voulu faire entendre la voix des enfants dans la ville, confie Inès, aujourd'hui lycéenne, membre du conseil des enfants de 2017 à 2019. Le

budget participatif est ouvert à tous et permet ainsi aux enfants de soumettre leurs idées aux adultes. » Pour l'édition 2023, les jeunes sont à nouveau mis à l'honneur. Le projet d'installation d'une tyrolienne dans un parc municipal, porté par le conseil des enfants, a été choisi par les habitant-es. De même, un groupe de jeunes est à l'initiative d'un projet d'aménagement du parc Courbet pour en faire un espace de convivialité (voir encadré).

Des projets au plus près des attentes des habitant-es

Végétaliser la ville et planter des arbres, installer des bancs publics ou encore prévoir plus de jeux pour enfants et d'espaces de convivialité, comme un terrain de pétanque place Édouard-Herriot, des barbecues dans les parcs ou un espace ludothèque à la bibliothèque font partie des projets qui ont rassemblé le plus de votes. Les propositions formulées par les habitant-es et celles retenues témoignent d'une réelle envie de donner plus de place à la nature en ville pour une meilleure qualité de vie, et d'aménager des équipements publics qui favorisent le lien social. La prochaine étape est donc celle de la réalisation des projets dans les deux ans. ■

Regard sur...

Firas, l'un des porteurs du projet d'aménagement du parc à Courbet

Le projet d'aménagement du parc à Courbet fait partie des 15 projets sélectionnés par les Cachanais-es. Rencontre avec Firas, à l'annonce des résultats.

« Nous sommes heureux que notre projet ait été retenu pour le budget participatif 2023, avec 199 votes. Ce projet nous tient à cœur. Avec Yohan, Etan et Maurice, nous avons proposé de réaménager le parc Courbet afin qu'il devienne un lieu convivial et intergénérationnel. C'est pourquoi, nous avons proposé la mise en place de tables de ping-pong et d'aires de pique-nique ainsi que la rénovation de la fontaine. C'est une très bonne chose que la Ville puisse donner la possibilité à des jeunes comme nous, âgés de 15 à 17 ans, de faire des propositions pour Cachan en nous accompagnant dans notre démarche. »

Les 15 projets lauréats du budget participatif

À l'issue du vote, les projets ont été retenus pour les six enveloppes (15 000 euros par quartier et 75 000 euros sur toute la ville).

Toute la ville :

- 🏆 Végétaliser la ville et planter des arbres (664 votes)
- 🏆 Installer une tyrolienne pour enfants dans un parc de la ville (461 votes)
- 🏆 Mettre des barbecues à disposition du public dans les parcs (402 votes)
- 🏆 Créer un espace ludothèque à la bibliothèque (347 votes)
- 🏆 Mettre des caméras thermiques à disposition des habitant-es (185 votes)

Quartier du centre-ville :

- 🏆 Renouveler les jeux pour enfants au parc Raspail (367 votes)
- 🏆 Installer davantage de bancs au parc Raspail (269 votes)

Quartier du Coteau :

- 🏆 Aménager le parc à Courbet pour en faire un espace de convivialité (199 votes)

Quartier La Plaine-La Prairie :

- 🏆 Créer un terrain de pétanque place Édouard-Herriot (164 votes)

Quartier Ouest-Nord :

- 🏆 Installer des poubelles rue de la Gare (109 votes)
- 🏆 Améliorer la propreté du quartier des Lumières (101 votes)
- 🏆 Mettre en place un compost partagé à la Grange Ory (95 votes)
- 🏆 Equiper de bancs l'avenue Carnot (92 votes)
- 🏆 Embellir la rue du Chemin de fer avec des panneaux sur les enjeux climatiques (86 votes)

Quartier Ouest-Sud :

- 🏆 Planter des arbres et arbustes dans le quartier Ouest-Sud (208 votes)

+ Plus d'infos

- 🌐 Présentation des projets sur parlonsensemble-cachan.fr
- > Budget participatif saison 3 > Les projets lauréats





© Henri Perrot

ENVIRONNEMENT

Fêtons la nature

Cachan va vivre au rythme de la Fête de la nature ! L'occasion de profiter du marché artisanal et des animations organisées par la Ville et ses partenaires.

Les 13 et 14 mai, de nombreuses animations sont programmées au parc Raspail tout au long de la journée. Parmi elles, des ateliers de sensibilisation zéro déchet assurés par la ressourcerie La Mine, des jeux sur l'identification des plantes organisés par la Maison de l'environnement, une grainothèque proposée par les bibliothèques municipales ou encore des ateliers créatifs sur le thème de la nature animés par le conseil des enfants. Les jardinières de la Ville vous attendent également au parc Raspail avec différents ateliers brico-nature : création végétale, Tatakizomé, étiquette végétale, dessin sur bois, Kokedama, rempotage, origami et bien plus encore ! Les enfants de

26 classes de maternelles et 14 classes de CP seront accueillis au parc pour une heure d'activité "nature" le vendredi 12 mai. Une mini-ferme s'installera également le temps du week-end. En dehors du parc Raspail, l'association La Bouilloire vous invite à une balade nature sur la coulée verte le **mercredi 10 mai à 15h30**, au départ de la gare RER Bagneux. Autre temps fort, les serres municipales ouvriront leurs portes pour une visite guidée avec les jardinières le **samedi 13 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**. Enfin, pour mettre en perspective la question climatique, le cinéma La Pléiade diffuse le documentaire *Europe, un continent bouleversé*, réalisé par Pierre-Olivier François, le **vendredi 12 mai**

à 20h30. Il sera suivi d'un échange avec des représentants associatifs qui agissent dans le domaine environnemental.

Un marché artisanal

La Fête de la nature met également à l'honneur les producteurs et artisans locaux. Près d'une trentaine d'exposants sera présent cette année, dont de nombreuses Cachanais-es. Composé de stands variés, le marché artisanal valorise des produits locaux, artisanaux, vertueux pour l'environnement ou issus du commerce équitable. Miel, pains d'épices bio, pâtisseries végétales, confitures et gelées, café du Pérou ou encore grands vins de Bourgogne seront présents sur les étals pour régaler vos papilles. De même, des articles en coquilles de noix peintes, des savons fabriqués à la main, des bijoux en nacre mettront en éveil tous vos sens. Parmi les producteurs et artisans cachanais, citons la brasserie de la Vanne et ses bières faites maison, ainsi que Des rêves à coudre, Des histoires dans ma chambre et Caroline Simonis qui confectionnent des pièces uniques. ■

Concours Balcons et jardins fleuris

L'inscription au concours des balcons et jardins fleuris est ouverte du **13 mai au 13 juin 2023** ! Organisé par la Ville, ce concours permet de valoriser l'engagement des Cachanais-es qui contribuent, aux côtés des jardinières de la Ville, au fleurissement et à l'amélioration du cadre de vie, ainsi qu'à la promotion de l'agriculture urbaine et des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

> Formulaire d'inscription en ligne sur ville-cachan.fr ou via le bulletin d'inscription disponible dans les principaux équipements publics, à remettre dûment rempli dans l'urne située à l'hôtel de ville.

> Renseignements : 01 49 69 61 82 ou 01 49 69 61 74

+ Plus d'infos

> Dépliant programme incluant la liste des artisans et producteurs téléchargeable sur le site ville-cachan.fr et disponible dans les équipements publics.



Le festival de robotique se tiendra cette année au gymnase Jesse Owens et à la salle du marché.



DÉCOUVERTE

Cap sur le festival de robotique

Le festival de robotique de Cachan revient du 10 au 17 juin au gymnase Jesse Owens et à la salle du marché, lors de deux week-ends dédiés au grand public. L'occasion de se familiariser de façon ludique à un domaine de pointe.

De nos aspirateurs autonomes aux usines automobiles en passant par les blocs opératoires dans les hôpitaux, la robotique est aujourd'hui indissociable de notre quotidien. Son développement continue cependant de susciter des débats animés, et certaines appréhensions. Alors, pour mieux connaître ce qui se cache derrière ces termes, direction le festival de robotique ! Imaginé en 2015 par l'IUT de Cachan et la Ménagerie technologique, cet événement offre un espace de découverte, de réflexion, de pratique et de jeu sur ces sujets et ce, quels que soient son âge et ses compétences en la matière ! Cette année, un premier week-end sera exclusivement consacré aux finales des compétitions de robotique. Dans le gymnase Jesse Owens, des étudiant-es venu-es des quatre coins de France et d'Europe s'affronteront à coups de robots interposés ou lors de palpitantes courses de voitures autonomes, rivalisant d'ingéniosité et parfois de rapidité pour programmer le plus efficacement possible. Une semaine plus tard, le 17 juin, le temps sera venu d'expérimenter par soi-même

la robotique. L'espace d'exposition et ses nombreux stands et ateliers ouvriront en effet pour la journée dans la salle du marché du quartier de La Plaine. Avec un mot d'ordre : interdiction de ne pas toucher !

Le numérique au féminin comme fil rouge

« Les compétitions, explique Hervé Willaime, adjoint à la maire chargé de l'Enseignement supérieur, montrent la richesse de l'univers de la robotique, tandis que l'espace d'exposition permet de manipuler et de s'essayer à la programmation, pour comprendre comment la robotique et l'intelligence artificielle fonctionnent. » Sarah Bellemère de Plateforme 37, association organisatrice de l'événement, confirme que « cet espace se veut résolument ludique et interactif. Ces technologies pouvant créer des appréhensions, nous essayons de multiplier les approches afin de donner envie à différents publics de venir et de s'informer ». Des temps spécifiques seront d'ailleurs dédiés aux élèves de Cachan, comme des visites de l'espace d'exposition pour les CM1 et CM2 ou une table ronde à destination des collégien-nes et lycéen-nes

autour des métiers numériques en milieu hospitalier. Comme le souligne Hervé Willaime, « ce festival est aussi l'occasion d'ouvrir des voies professionnelles pour les jeunes ». Et plus encore pour les jeunes filles dont « trop peu s'orientent encore vers ces métiers », regrette Sarah Bellemère. Le thème du numérique au féminin reviendra donc en fil rouge de l'édition avec, notamment, une exposition retraçant l'apport des femmes dans l'histoire des technologies. Les organisateur-trices espèrent ainsi faire tomber les préjugés et susciter davantage de vocations. ■

+ Plus d'infos

> 10 et 11 juin de 10 h à 17 h : finale des quatre compétitions de robotique au gymnase Jesse Owens, 61 avenue de l'Europe.

> 17 juin de 10 h à 18 h : espace d'exposition à la salle du marché, 4 rue des Saussaies.

 www.festival-robotiquecachan.fr



SANTÉ

Chasse aux moustiques tigres



© Frank

Le moustique tigre est un insecte invasif d'origine tropicale qui peut être vecteur de maladies. Pour le combattre, la Ville agit et met en place une quarantaine de pièges de ponte dans les principaux parcs et jardins, au cimetière ou encore sur les abords des promenades. La Ville encourage également les Cachanais-es à lutter contre ce nuisible et leur met à disposition des pièges pour leurs jardins et balcons. Valables trois mois, ils sont conçus pour attirer les moustiques femelles et tuer les larves.

+ Plus d'infos

> Distribution de pièges auprès de la brigade environnement
Tél. : 01 49 69 80 44

🌐 signalement-moustique-anses.fr/signalement_albopictus/

VIE DES QUARTIERS

Conseil de quartier
Ouest-Sud

© Ville de Cachan

Le conseil de quartier Ouest-Sud se réunira le **mercredi 24 mai à 20h** à l'école maternelle Pont Royal. L'occasion, pour les habitant-es, de se retrouver et de s'informer sur l'actualité de leur quartier.

+ Plus d'infos

🌐 Retrouvez toutes les informations sur votre conseil de quartier sur ville-cachan.fr > Cachan citoyenne > conseil de quartier

PRÉVENTION

Registre canicule :
une inscription indispensable

Comme chaque année, en prévision d'une éventuelle canicule, la Ville et son CCAS recensent les personnes âgées ou porteuses d'un handicap. Un signalement pour protéger les plus fragiles et que nous pouvons tous faire.

Hyperthermie, déshydratation, épuisement... Les périodes caniculaires peuvent être dangereuses pour les personnes vulnérables du fait de leur âge ou d'un handicap. Et si elles se retrouvent isolées, les risques sont encore plus grands. C'est pourquoi, elles sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS. En cas d'alertes canicule, la Ville pourra ainsi s'assurer qu'elles ne sont pas en difficulté. Mis à jour chaque année, le registre canicule est ouvert à toutes les personnes de plus de 65 ans, ainsi qu'à celles de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et aux adultes porteurs d'un handicap. Il suffit pour cela de se signaler auprès de la Direction du développement social, des solidarités et de la santé (DDS). Celles qui étaient déjà inscrites en 2022 reçoivent systématiquement un courrier.

Une solidarité essentielle

La démarche d'inscription au registre canicule peut aussi être effectuée par

chacun-e d'entre nous : ami-e, membre de la famille, voisin-e, gardien-ne d'immeuble ou encore commerçant-e. Dans tous les cas, la Ville prend contact avec la personne signalée pour recueillir son consentement et certaines informations. Un important travail de coordination est en effet effectué en amont entre les différentes intervenant-es : services d'aides à domicile et de portage de repas, soignant-es ou encore membres de l'association des Petits frères des pauvres. En cas d'alerte, les personnes inscrites sont contactées chaque jour par téléphone pour évaluer leurs besoins et s'assurer de leur état de santé. Des lieux rafraîchis ou climatisés sont proposés avec un accompagnement possible des personnes à mobilité réduite. Des visites à domicile sont également effectuées. Plus de 590 appels ont ainsi été passés l'an dernier, pendant l'alerte orange du 17 au 21 juillet. Pour rappel, à la moindre inquiétude pour vous-même ou l'un de vos proches, contacter le 15. ■

Soyons attentifs aux autres

REGISTRE CANICULE

VOUS CONNAISSEZ
DES PERSONNES ISOLÉES ?

en cas de canicule, les personnes isolées
et/ou âgées nécessitent une attention particulière.



Inscription en ligne sur ville-cachan.fr/cachanpourtous/seniors
ou au 01 49 69 15 74 et par courriel : plan-canicule@ville-cachan.fr



© Ville de Cachan

Concerné.e par un problème d'impayés de loyer ?

Ne restez pas sans SOLUTION.



Réagissez ! Contactez
SOS loyers impayés



© Adil94

SOLIDARITÉS

Des dispositifs pour prévenir les impayés de loyer

La Ville et ses partenaires ont mis en place plusieurs dispositifs d'accompagnement pour prévenir les impayés de loyer.

Au cours de sa vie, chacun-e peut être confronté-e à des difficultés de paiement de loyer ou de charges. Dans ce cas, des solutions existent. Les différents acteurs du logement, dont la Ville de Cachan, se mobilisent pour les prévenir dans le cadre d'une charte départementale. « Les expulsions pour impayés locatifs, lorsqu'elles sont mises en œuvre, sont un échec. Il est plus que nécessaire d'agir en amont, de façon préventive pour éviter des situations qui peuvent entraîner des expulsions. C'est pourquoi, la Ville a créé deux outils de coordination : la commission de prévention des impayés et la commission de prévention des expulsions. Ces instances analysent les situations et étudient les aides ou dispositifs à mobiliser. Parce qu'elles renforcent le partenariat et sont un soutien utile pour les ménages, le rôle de ces instances est particulièrement important dans le contexte actuel d'inflation et de hausses des prix de l'énergie », précise Céline Di Mercurio, adjointe à la maire en charge de l'Habitat et du logement. Composées notamment de

représentant-es du centre communal d'action sociale (CCAS), du service municipal de l'habitat et du logement et des services sociaux départementaux, ces instances aident aussi à renouer le contact entre locataire et bailleur et permettent de rechercher des solutions.

Des unités mobiles expérimentées

L'Agence départementale d'information sur le logement 94 (Adil 94) joue également un rôle fondamental. Dans le cadre d'une convention avec la Ville, cette association tient une permanence deux fois par mois au CCAS pour informer les habitant-es sur toutes les questions liées au logement. Avec le soutien de l'État et du Département, une ligne d'appel gratuite (01 84 77 09 59) a été ouverte pour les personnes en difficulté de paiement, ainsi qu'un service d'expertise juridique pour celles assignées devant le tribunal. Enfin, depuis 2021, des unités mobiles, expérimentées, sont à destination spécifiquement des locataires du parc privé. Constituées d'un duo de juriste et

travailleur-se social-e, ces unités interviennent à la demande de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) au début de la procédure d'expulsion. Elles reçoivent sur rendez-vous à Créteil, Cachan et Vitry ou même au domicile de la personne. « Elles effectuent un diagnostic sociojuridique, recalculent la dette, vérifient la décence du logement, regardent les aides possibles », précise Hélène Le Gall, la directrice de l'Adil 94. En 2022, 451 ménages val-de-marnais ont ainsi été accompagnés avec l'objectif d'éviter leur expulsion. ■

Que faire si vous êtes en situation d'impayés ?

Appelez le 0 805 160 075*

Service d'accompagnement, de conseils et de prévention en cas de risque d'expulsion lié à des impayés de loyer.

*numéro vert : appel et service gratuit depuis un téléphone fixe.

Le 15 avril dernier, la Ville a organisé un atelier de co-construction sur la future Maison des associations et des initiatives citoyennes en présence des certains membres des instances participatives locales.



© Pia Benguigui

INITIATIVE CITOYENNE

La MAIC, un projet en co-construction

En 2026, un nouveau lieu de vie ouvrira ses portes à Cachan : la Maison des associations et des initiatives citoyennes (MAIC). Cet espace de convivialité et de co-construction de projets, ouvert sur la ville, sera dédié à l'engagement associatif et à la participation citoyenne.

Lors des ateliers participatifs "Parlons ensemble de Cachan" en 2019, les habitant-es ont exprimé le besoin d'avoir un espace innovant dédié aux associations et aux projets citoyens. Cette nouvelle structure, qui sera située sur le campus de Cachan, a pour vocation d'être un lieu conçu par et pour les habitant-es, avec le soutien de la Ville. En attendant son ouverture dans sa configuration définitive, le lieu sera animé par les équipes de la ressourcerie La Mine dès le mois de juin prochain.

Un lieu inventif créateur de liens

« Des ateliers participatifs ont commencé en mars dernier avec les associations et les instances participatives de la Ville. Ils ont permis de recueillir des idées et des pistes de réflexion pour imaginer les futurs usages et aménagements du lieu », explique Lionel Jeanjean, conseiller municipal délégué au Bénévolat. La transmission, l'expérimentation et la mutualisation sont des thèmes qui sont ressortis des premiers échanges. En effet, les associations et instances participatives consultées souhaitent que la MAIC soit un lieu interculturel

et intergénérationnel, qui rassemble des profils divers d'habitant-es, afin de favoriser un enrichissement mutuel. D'ores et déjà, certain-es imaginent un espace de vie dédié aux expérimentations, avec des séances de bricolage, de réparation de vélos, d'ateliers créatifs ou encore de fabrication de confitures. « J'ai proposé la mise en place d'un Fablab, une sorte de laboratoire d'idées, avec des outils mis à la disposition des créateurs et des artisans », confie Marie-Stan, animatrice du conseil de quartier La Plaine-La Prairie, qui a participé à l'un des ateliers participatifs. « Il y a une volonté que ce soit ici comme à la maison avec un café associatif où l'on se retrouve pour discuter entre amis ou voisins autour d'un verre ou d'un bon plat », poursuit-elle. D'autres lancent l'idée d'inviter les habitant-es et

les artistes à participer à la décoration et à l'aménagement des espaces de vie. Lili, membre du conseil citoyen de la Cité-jardins imagine ainsi « des potagers collaboratifs à l'extérieur ».

Un espace pour concevoir un projet

La MAIC pourra également favoriser les rencontres entre les associations et devenir un lieu de débats, d'ateliers participatifs où les projets se construisent à plusieurs. « Cet espace encouragera les initiatives citoyennes, notamment pour celles et ceux qui ne font pas partie d'associations », précise Didier, membre de l'association New Jem. Il permettra ainsi de valoriser et renforcer la vie associative de Cachan. ■

Rejoignez les ateliers participatifs du projet

Les prochains ateliers de co-construction du projet de la Maison des associations et des initiatives citoyennes (MAIC) auront lieu les **mardi 30 mai à 18h30, mercredi 7 juin à 17h et samedi 10 juin à 10h** sur le campus de Cachan. Inscriptions ouvertes à partir du 15 mai via la plateforme Parlonsensemble-cachan.fr ou par mail : participationcitoyenne@ville-cachan.fr

+ Plus d'infos

Mission participation citoyenne au 01 49 69 69 10



VIE DES QUARTIERS

La Cité-jardins en fête

Le samedi 3 juin, de 14h à 19h, le conseil citoyen de la Cité-jardins invite les Cachanais-es à se retrouver pour une fête citoyenne célébrant les cultures du monde et les 100 ans de la Cité-jardins. Au programme : concerts et danses, goûter partagé, ateliers, débat, jeux et bien plus encore !

Et si nous partions en voyage ? Un voyage immobile mais qui nous transporte par les saveurs, ses musiques, ses langues et ses danses de tous horizons. Un voyage qui, surtout, nous rassemble. C'est l'invitation faite par les habitant-es de la Cité-jardins le samedi 3 juin. De 14 h à 19 h, sur les espaces verts et dans le centre socioculturel Lamartine, une grande fête citoyenne entend réunir le quartier et les Cachanais-es pour célébrer la diversité culturelle, la fraternité et l'égalité. L'idée a germé au sein du conseil citoyen de la Cité-Jardins, une instance participative créée dans le cadre de la Politique de la Ville. Ses membres, habitant-es ou associations, ont déjà été à l'initiative d'animations ou de la création de jardins partagés. Cette année, ils ont voulu offrir un moment festif autant que citoyen. « L'idée est de se retrouver et partager, comme l'organisation de la Fête de la Ville à la Cité-jardins avait permis de le faire en 2019 », explique Alain Freixanet, un des membres du conseil.

Un programme varié

Le conseil citoyen de la Cité-jardins, le tissu associatif, les centres socioculturels, la Ville et ses partenaires se sont associés pour

organiser cette journée. L'esprit de l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen – les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits – s'affichera et se fera entendre partout, enregistré et diffusé dans les différentes langues maternelles des habitant-es. Des débats auront lieu, animés par un philosophe. Un immense goûter participatif permettra également à chacune de partager ses spécialités culinaires. Sur scène, se succéderont danses et musiques orientales, vietnamiennes, grecques ou encore bretonnes, tandis que des ateliers initieront les plus jeunes à la calligraphie chinoise ou à la mosaïque. Le tout entre deux sessions de fous rires et de jeux en bois, de sauts endiablés dans les structures gonflables ou de visites aux animaux de la ferme de Valérie. « J'aime la Cité-jardins et j'en suis fier. Nous sommes riches de nos talents et de nos diversités », souligne Alain Freixanet. Cette fête les mettra en avant de la plus chaleureuse des façons ! ■

+ Plus d'infos

Fête citoyenne de la Cité-jardins le 3 juin de 14 h à 19 h, dans les espaces verts et le centre socioculturel Lamartine.

RELAIS PETITE ENFANCE

Accueils du matin



© Anne Bléger

Le relais petite enfance (RPE) propose, dans ses locaux, des accueils en matinée ouverts aux enfants accompagnés de leur assistant-e maternel-le agréé-e ou encore de leur garde à domicile. Ces moments sont l'occasion, pour les petit-es, de profiter des espaces de jeux partagés et de se socialiser au contact d'autres enfants. Pour les gardes à domicile, le RPE leur permet de rencontrer d'autres professionnel-les de la petite enfance afin d'échanger sur leur métier et leurs pratiques. Pour s'inscrire à ces accueils du matin, les parents qui emploient des gardes à domicile pour leurs enfants doivent contacter le RPE. Des rendez-vous sont alors proposés pour préparer au mieux la venue de leurs enfants accompagnés de leur garde à domicile.

+ Plus d'infos

Relais petite enfance (RPE),
20 place Eustache-Deschamps.
Accueils du matin sur rendez-vous
au 01 47 40 87 38 ou par courriel :
rpe@ville-cachan.fr

PRÉVENTION

Parlons des écrans !

Le 7 juin à 15h et le 9 juin à 18h, la Maison Cousté organise des animations pour les parents, les enfants et les adolescents sur le thème des écrans. Ce projet de sensibilisation à l'utilisation des écrans a été mis en place dans le cadre du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap).

+ Plus d'infos

Animations sur le thème des écrans.
Entrée libre sur réservation.

> Ateliers-jeux le 7 juin de 15h à 18h à la salle du marché, 4 rue des Saussaies.

> Théâtre forum le 9 juin à 18h à la Maison Cousté, 19 rue Cousté.
Tél. : 01 45 46 67 15.

MOBILITÉS DOUCES

Convergence vélo, top départ !



© DR

Le **dimanche 11 juin à 10h45**, rendez-vous devant l'hôtel de ville de Cachan avec votre deux-roues pour rejoindre les cyclistes qui emprunteront le parcours sud jusqu'à l'esplanade des Invalides, lieu de rassemblement de tous les participant-es. Cet événement festif et convivial, organisé chaque année en Île-de-France par l'association Mieux se déplacer à bicyclette, est l'occasion de réaffirmer votre engagement pour lutter contre le réchauffement climatique !

+ Plus d'infos

15^e édition de la convergence vélo le dimanche 11 juin à 10h45 devant l'hôtel de ville de Cachan.
 convergencevelo.fr

SPORT

Tournoi de futsal féminin



© CC

Dimanche 14 mai de 9h30 à 17h, au gymnase Victor Hugo, un tournoi de futsal féminin opposera les différentes équipes du Club olympique de Cachan. Au total, 150 participantes de la catégorie U15 féminine seront présentes sur le terrain pour s'affronter. Un spectacle de haut niveau pour les Cachanais-es de tous âges passionné-es du ballon rond !

+ Plus d'infos

Tournoi de futsal féminin le dimanche 14 mai, de 9h30 à 17h au gymnase Victor Hugo.



SPORT

La relève gagnante du club de taekwondo

© Michel Aumetier

Le 13 mai de 10h à 14h, le club de taekwondo de Cachan organise le Rallye des clubs au gymnase Jesse Owens. Une compétition réservée aux plus jeunes adeptes de cet art martial qui réunira pas moins de quatre clubs du département.

Il n'y a pas d'âge pour découvrir la compétition, y compris dans les arts martiaux. Le Rallye des clubs le prouve chaque année, en faisant se rencontrer de jeunes adeptes de taekwondo âgés de seulement 5 à 10 ans et issus de quatre clubs du département, dont celui de Cachan. C'est d'ailleurs ce dernier qui organisera la prochaine édition, le 13 mai au gymnase Jesse Owens. Il faut dire que le club connaît bien cette tranche d'âge. Passées de deux à six depuis leur ouverture il y a une quinzaine d'années, les sessions « Baby » de cet art martial coréen ne désemplassent pas. Guillaume, 8 ans, les fréquente depuis ses deux ans. « Je savais, explique son père Frédéric, que c'était un sport complet et j'avais entendu parler positivement du club. Une démonstration lors du forum des associations nous a convaincus ». « Le Taekwondo, confirme Thierno Koté, enseignant du club, est intéressant en termes de motricité. Il apporte aussi aux enfants confiance en soi et sérénité ». Quant à la compétition, il précise qu'elle permet « de surmonter sa peur. Monter sur un tapis pour un combat est déjà une grande victoire et les parents sont souvent surpris de découvrir les capacités de leurs enfants ».

s'improvise pas. « C'est une grosse organisation, confirme Thierno Koté. Heureusement, nous avons la chance d'avoir des parents impliqués, qui contribuent à la réussite de l'événement. » De l'installation des tapis à l'arbitrage, en passant par l'aide à enfiler les plastrons, les parents sont en effet omniprésents. Pour Armelle et son conjoint, qui ont trois filles qui pratiquent ce sport, cet investissement va de soi. « Une association ne marche pas si tout le monde n'est pas là », précise-t-elle, avant de souligner la personnalité sympathique de l'entraîneur. « Cela motive aussi les enfants qui ont besoin d'encouragements et cela crée du lien entre nous », se félicite également Frédéric. Un avis partagé par Armelle. « Durant la Covid, l'implication de Koté et des parents a permis de poursuivre les cours à l'extérieur malgré la situation sanitaire. Dans ces moments difficiles, cela a fait beaucoup de bien aux enfants ». Thierno Koté en est convaincu : « cette relation entre les parents et leurs enfants est précieuse ». En fin d'année, il propose d'ailleurs un cours parents-enfants. Un moment privilégié qui, selon lui, reste gravé dans les mémoires. ■

+ Plus d'infos :

Club de taekwondo de Cachan,
25 avenue de l'Europe. Tél. : 06 04 65 38 41
ou ctkd-cachan@hotmail.com
 ctkd-cachan.fr

Soirée Jeunes talents, première !



Pour la première fois à Cachan, une soirée Jeunes talents sera organisée le 3 juin à 20h au théâtre Jacques Carat. Cet événement, porté par de jeunes Cachanais-es, est l'un des engagements issu de la démarche de concertation jeunesse #TaParoleCompte organisée par la Ville.

Asma, Mahamoud, Nezir et Malika forment un quatuor de choc. Ces Cachanais-es âgé-es d'une vingtaine d'années portent un projet artistique inédit pour leur ville : la soirée Jeunes talents. L'objectif ? Permettre aux musicien·nes, chanteur·euses, humoristes ou danseur·euses cachanais-es âgé-es de 16 ans et plus, de se produire sur scène. « À Cachan, il existe un vivier de talents. Cet événement a pour vocation d'être un tremplin pour les jeunes artistes », explique Mahamoud. Animé-es par leur envie d'être acteurs·trices de leur ville, les quatre ami-es ont franchi le pas.

« Sans #TaParoleCompte, le projet n'aurait sans doute jamais vu le jour. »

Mahamoud, Asma,
Nezir et Malika

De l'idée au projet

Tout a commencé en novembre 2022, à l'occasion de la concertation #TaParoleCompte, qui a rassemblé 550 jeunes Cachanais-es et permis de recueillir leurs propositions. « Avec Asma, Nezir et Malika, nous avons pu nous exprimer sur les sujets qui nous tenaient à cœur, raconte Mahamoud. On s'est dit qu'il fallait créer un événement fédérateur pour la jeunesse cachanaise. On voulait mettre en place un projet qui nous ressemble et nous rassemble afin de partager avec les habitants un moment convivial ». Aussitôt dit, aussitôt fait. La joyeuse troupe a soumis son idée d'une soirée dédiée aux jeunes talents à la Ville qui l'a inscrite dans la liste de ses 10 engagements pour la jeunesse cachanaise. « Nous avons monté le projet en partenariat avec le Centre culturel de Cachan



qui nous a aidé à établir un budget ou trouver des prestataires comme un speaker pour animer la soirée, précise Asma. Grâce à ce soutien, nos idées ont pris forme. » L'appel aux talents a été lancé, les candidatures ont été déposées. Les jeunes sélectionnés se produiront sur la scène du théâtre Jacques Carat le 3 juin prochain à 20h. Venez les découvrir ! ■

+ Plus d'infos

Soirée Jeunes talents, le samedi 3 juin à 20h au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgeson. Tarif 5 €. Réservation par mail à asso-eventz@gmail.com



ENFANCE

Préinscriptions aux séjours d'été



© Ville de Cachan

Promenades à la campagne, jeux de nature, constructions de cabanes ou circuits en VTT, les séjours organisés par la Ville de Cachan pour les enfants de 4 à 11 ans proposent des activités variées ! Au château du domaine de Bois Rond à Bussy-le-Repos (Yonne), les jeunes Cachanais-es, accompagnés par les animateur·trices de la Ville, profitent de magnifiques vacances à des tarifs avantageux, calculés selon le quotient familial. Vos enfants sont intéressés et vous souhaitez les inscrire ? Ne tardez pas ! Le bulletin de réservation, disponible au service Relation citoyen, est à déposer uniquement à l'accueil de loisirs de votre enfant (maternel et élémentaire) **entre 17h et 18h30 avant le 9 juin**. Pour les enfants des accueils de loisirs élémentaires, il est possible aussi de déposer le bulletin d'inscription dans la boîte aux lettres du service Enfance, 2 rue Gallieni.

Quatre dates de séjour

- Du lundi 10 au vendredi 14 juillet
- Du lundi 17 au vendredi 21 juillet
- Du lundi 14 au vendredi 18 août
- Du lundi 21 au vendredi 25 août

+ Plus d'infos

Service Relation citoyen au 01 49 69 69 69 ou relation-citoyen@ville-cachan.fr



DÉCOUVERTE

Nuit blanche à Cachan

Samedi 3 juin dès 19h, Cachan participe à la Nuit blanche, événement artistique initié par la Ville de Paris et soutenu par la Métropole du Grand Paris. Un grand rendez-vous, avec des artistes et des lieux d'exposition insolites, au plus près des habitant-es.

Cet événement à l'origine parisien, devenu métropolitain, a lieu dans de nombreuses villes du Grand Paris, dont Cachan. Pour l'édition 2023 de la Nuit blanche, les associations cachanaises Evolution'Art et Arcscenic ont réuni dix artistes talentueux-ses qui proposeront des expositions et performances à ciel ouvert au château et au parc Raspail. « *La nuit porte le mystère, l'inconnu, l'inattendu et, en cela, autorise l'exploration de nouvelles formes d'accès à l'art contemporain, soulignent Eli Le Parc et Bertrand Moricet, directeurs artistiques de l'événement. Pour cette Nuit blanche à Cachan, nous voulions une programmation basée sur l'interaction avec le public. Notre parti pris est donc de proposer des œuvres qui invitent chacun-e à participer ou assister au processus créatif.* »

L'interaction comme fil conducteur

Lors de cet événement, le public aura la possibilité de découvrir la nouvelle création mondiale *Le Parc immersion* de Julio et Juan Le Parc, maîtres de l'art cinétique et des nouvelles technologies. Grâce à un casque de réalité virtuelle, nous découvrirons leur univers singulier qui se joue

du mouvement vidéo et des effets d'optique. Les visiteurs pourront également devenir œuvre d'art dans *Le Mur – Art en action* d'Olga Luna, composition plastique issue du moulage en plâtre d'une cinquantaine de visages d'habitantes de la Cité-jardins. Ceux qui le souhaitent auront aussi la possibilité de se prêter au scan de Bertrand Manuel, roboticien et artiste, qui conçoit des petits bustes en

« Il est important de casser les codes pour que le public s'approprié, découvre et aime l'art contemporain. »

Eli Le Parc et Bertrand Moricet, directeurs artistiques de l'événement

impression 3D. Quant aux amateurs d'art urbain, ils sont conviés à se rapprocher du graffeur et architecte Manyak pour voir son œuvre, *Détournements*, se créer sous leurs yeux et graffer à leur tour sur le mur d'expression.

Des expériences sensorielles et immersives

Le château et le parc deviendront, le

temps d'une nuit, des espaces de création dédiés à une expérience sensorielle et immersive de l'art dans l'obscurité. Janine Kortz-Waintrop et Christophe Loyer installeront, au centre de la bambouseraie, l'œuvre *Rituel* formée de la *Porte du labyrinthe* et *Deviens ce que tu es*, comme une entrée dans le monde secret des êtres invisibles. Jean-Paul Douziech, quant à lui, proposera un parcours où ses œuvres s'éveillent en s'éclairant au passage des visiteurs. Enfin, la composition vidéo de *Bruit blanc* de Joon Young Suh, les matières fluorescentes de *Coup de bambou sur le climat* de Sylvain Gervereau, et *L'Installation lumino-cinématique programmée* de Fabrice Ainaut, qui réagit aux mouvements, ne manqueront pas d'interpeller le public. ■

+ Plus d'infos

Nuit blanche à Cachan, le 3 juin dès 19h au parc et au château Raspail.

Programme sur ville-cachan.fr et disponible dans les principaux lieux publics.

qrco.de/bduEjC





HOMMAGE

Marcel Breillot nous a quittés

C'est avec une grande tristesse qu'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, Jean-Yves Le Bouillonnet, député maire honoraire, et les élu-es de la Ville ont appris le décès de Marcel Breillot, président des Ateliers du Val-de-Bièvre, le 31 mars dernier.

À la fin des années 60, en parallèle de son métier de carrossier, Marcel Breillot a été responsable départemental de l'association d'éducation populaire Les éclaireurs et éclaireuses de France. Il avait comme adjoints des éducateurs qui l'ont incité à se professionnaliser dans cette voie. En 1971, il a intégré la Maison des copains de La Villette, dans le 19^e arrondissement de Paris, en tant qu'éducateur. En quelques années, Marcel passe les concours et gravit les échelons. En avril 1975, lui et Lise Doussin, sa compagne, sont mandatés par le préfet en tant qu'éducateurs spécialisés pour mener une étude sur les besoins des jeunes Cachanais-es en difficulté.

Une vie au service des autres

Après cette période, le couple est missionné pour former une équipe de prévention spécialisée. Soucieux de s'imprégner de la sociologie de la ville afin de mieux la comprendre, et notamment les quartiers La Plaine et la Cité-jardins où ils interviennent, Marcel et Lise s'installent à Cachan. Au gré des besoins identifiés, ils créent plusieurs associations à destination des jeunes et de leurs familles. Ainsi, Marcel Breillot participe à la création de la permanence d'accueil, d'information et d'orientation

(PAIO) qui deviendra la mission locale, et sera membre d'une association de parents d'élèves. Il assure également pendant cinq ans la présidence de l'association gérant les trois centres socioculturels de la ville – aujourd'hui dénommée Association de gestion et d'animation des équipements socioculturels de Cachan (Agaescc) – et devient même, dans les années 90, élu municipal de Cachan. Il contribuera également à créer l'association Afrique sur Bièvre en charge de l'organisation du festival Ciné regards africains.

Un passionné d'histoire locale

Après avoir pris sa retraite en 2001, Marcel Breillot n'a pas cessé son activité. Son engagement pour la vie locale est demeuré toujours aussi fort. Le dynamique septuagénaire, passionné d'histoire locale, était devenu membre de l'association Les ateliers du Val-de-Bièvre dont il avait assuré la présidence. Féru et incolable sur le passé de Cachan, il s'était ainsi pleinement investi dans les festivités du centenaire de la ville de Cachan en 2022, à la suite de sa séparation avec Arcueil. Il avait ainsi organisé un colloque sur le sujet avec cinq historiens en proposant une promenade historique commentée dans Cachan en octobre dernier. ■

HOMMAGE Patrice Hernu



DR

Patrice Hernu, Cachanais, est décédé en mars dernier. Il était le fils de Charles Hernu, qui fut ministre de la Défense pendant la présidence de François Mitterrand. Cet universitaire et homme politique français a mené de front une carrière d'enseignant-chercheur et un militantisme politique. Docteur en mathématiques et en économie appliquée, il fut administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et conseiller à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) sous l'autorité du Premier ministre pour les risques environnementaux. Il a également été enseignant en économie et en développement durable au sein de l'université Paris Dauphine. Homme politique, il a participé à la fondation de Génération écologie, puis à la rédaction de nombreux programmes écologiques, du premier Pacte écologique de 1996 à la fondation d'Écologie bleue puis de Valeur écologie. Habitant Cachan, il s'était impliqué dans la vie locale, fut conseiller municipal, adjoint puis premier adjoint de Jacques Carat, de 1983 à 1992. Il fut également conseiller général de 1992 à 1997. Patrice Hernu était un être passionné, développant des qualités artistiques, philosophiques, autant que des réflexions scientifiques. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.



Valérie Ankaoua

Le bonheur à deux pas

Cette Cachanaise a réalisé son rêve de petite fille. Par passion, elle tient un magasin de chaussures depuis une trentaine d'années au cœur de la ville. Vouée corps et âme à son métier, elle offre de la joie à celles et ceux qu'elle chausse.

Rue Guichard, à l'entrée d'un magasin de chaussures, une femme au large sourire accueille ses client-es. C'est Valérie Ankaoua, commerçante à Cachan depuis plus de 30 ans. « *J'ai ouvert mon enseigne en 1991, raconte-t-elle. J'aime mon métier. Je suis tombée dedans quand j'étais petite, car mon père était déjà dans la chaussure, dans la fabrication et l'importation* ». Cette Cachanaise, qui s'est lancée à 22 ans en créant son enseigne Ryval, a en effet réalisé un rêve de petite fille.

La passion de la chaussure

Valérie Ankaoua est une passionnée.

Ses yeux pétillent quand elle parle de son métier et de ses chaussures.

« *J'adore le détail d'une chaussure, sa forme, sa matière, le contact et l'odeur du cuir* », confie-t-elle avec enthousiasme. En l'écoutant, on sent le plaisir qui l'habite quand elle parle de certains modèles, comme l'escarpin, « *très féminin, avec de jolies cambrures et un beau cuir* ».

Cette même flamme transparaît lorsqu'elle donne des conseils à ses client-es. « *J'aime les aider à trouver leur bonheur, ajoute Valérie. Quand je choisis les modèles d'une nouvelle collection, dans les salons ou les showrooms des fabricants, je pense à mes clientes et à mes clients. Je connais leurs goûts et cela m'aide dans mes choix. J'essaie chacun des modèles que je sélectionne. Je veux être sûre que la chaussure est confortable* ». Sans aucun doute, Valérie cultive le goût du bien faire et celui du bien-être.

La convivialité, sa marque de fabrique

La vente, c'est travailler avec le produit et c'est aussi, et avant tout, être en contact avec la

clientèle. C'est une autre partie du métier que Valérie Ankaoua affectionne tout particulièrement. Pour elle, aider un-e client-e à trouver la paire de chaussures qui lui correspond, lui procure un plaisir immense. « *C'est un peu comme la chaussure de Cendrillon, lorsque le prince parvient enfin à retrouver celle dont le soulier convient parfaitement au pied de l'aimée. J'éprouve cette même satisfaction lorsque le client repart avec le sourire* », confie Valérie. D'ailleurs, les habitués lui font sentir à quel point ils sont attachés-es à elle. Un jour, des fidèles de Ryval chaussures ont passé la porte du magasin et se sont exclamées: « *Bonjour Valérie ! On est le groupe des Ryvalettes !* ».

Cet attachement se mesure aussi

auprès des nouvelles générations.

Après avoir chaussé les enfants de ses client-es, Valérie s'occupe à présent de leurs petits-enfants. Ces liens forts entre les Cachanais-es, qui se tissent au sein d'un magasin, démontrent qu'aucun achat en ligne ne pourra jamais remplacer le contact humain qui s'instaure dans les commerces de proximité et fait battre le cœur d'une ville. ■

“ J'éprouve une grande satisfaction quand mes clientes et mes clients repartent avec le sourire. ”

Bio express

1968 : naissance à Cachan

1972-1979 : élève à l'école La Plaine (maternelle et élémentaire)

1990 : revient vivre à Cachan, sa ville de cœur

1991 : ouverture de son magasin Ryval chaussures

1993-2015 : membre du bureau de Cœur de Cachan, l'association des commerçants de Cachan



ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT - VOIRIE

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs •
 - de raccordement à l'égout • création de bateau d'accès • de terrassement
- contactez :**

248, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN
Tél. : 01 49 86 08 27

Fax : 01 49 86 08 31 - E-mail : compta@atv-tp.fr

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

500 PRODUITS ANTI-INFLATION*



(Suggestions de présentation) *Le nombre de produits peut varier selon les magasins, liste des produits à nos marques sur intermarche.com

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS 5 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

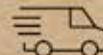
6, avenue Carnot  A 200 METRES

Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Ouverture le dimanche de 8h30 à 20h

suivez-nous sur
facebook et Instagram
Intermarché Cachan

leDRIVE



Livraison à domicile
GRATUITE
dès 50€ d'achat

Intermarché
CACHAN

ITM Alimentaire International - SIREN 341 192 227 RCS PARIS - SAS au capital de 149 184 € - ZA, rue Auguste-Charbrières 75737 Paris - Antenneur - SAS 8906A - 902 018 345 R.C.S. Créteil, Cedex - **ARISTID** - www.itm.com / 01 43 98 01

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoé
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimotée

● Debout et Unis

- Fatoumata Bakily (présidente)
- Mohammadou Galoko
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

+ d'informations : Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



Le mépris

Ce qui doit guider les gouvernants, c'est le respect du peuple. Mépriser son expression, mépriser sa mobilisation, mépriser sa sincérité, c'est soigneusement préparer la fin de la démocratie. Au-delà des institutions électives, il faut être en capacité de comprendre l'expression sociale du peuple dans sa pluralité, dans sa complexité, dans sa contradiction. Imposer au débat public, à des contestations sociales légitimes, une unique et simple légitimité procédurale, celle de la légalité, c'est se méprendre profondément sur ce qu'est le politique et la conduite de la cité. Invoquer la « violence légitime » afin de justifier des comportements condamnables de l'appareil d'État et de ses forces répressives, c'est fouler le principe même de république comme lieu commun des expressions. Il faut bougrement manquer d'autorité pour se laisser aller à la dérive autoritaire que nous sert quotidiennement ce clan qui prétend conduire la France... On doit s'évertuer de gouverner avec une autorité légitime, reconnue par le peuple, non par la force. Préoccupation encore plus prégnante avec des majorités électives toutes relatives... La représentation du peuple est multiple et non univoque, c'est la grande leçon du 20^e siècle en Europe... Charles de Gaulle parlait ainsi de « légitimité profonde » de la France libre, rebelle, insurgée, insoumise... Invoquer le statut des institutions, les procédures, les 49.3, les 47.1, les règles, ne répond pas à la question de la légitimité juste, soucieuse de l'intérêt général. Respecter et comprendre le peuple est une vertu absolument indispensable à tout bon gouvernement en démocratie.

Les élu-es socialistes et apparenté-es

Groupe PCF Front de Gauche



L'école doit redoubler de mixité

En quoi la mixité scolaire est-elle un enjeu clé ? C'est en effet un problème de modèle de société. La ségrégation constitue une très forte anomalie de notre système éducatif qui explique les moindres performances, les écarts de réussite entre les enfants et induit une rupture d'égalité entre ceux-ci. Ces réalités souvent niées éclatent avec la publication des indices de position sociale (IPS) des établissements, basés sur la catégorie socioprofessionnelle des parents. Une note prospective du ministère de l'Éducation a ainsi montré en 2022 que dans le privé 40,1 % des élèves sont issus de milieux sociaux très favorisés, et moins de 19,5 % dans le public. Inversement, les élèves issus des milieux sociaux défavorisés constituent 42,6 % des élèves du public et seulement 13,8 % du privé. C'est un phénomène qui se retrouve aussi entre les collèges publics. Le ministre de l'Éducation a prévenu qu'il allait faire des annonces pour « favoriser la mixité scolaire », un thème présenté comme prioritaire. Un certain nombre d'expérimentations menées ces dernières années ont permis de distinguer des stratégies efficaces pour remettre de la mixité sociale dans les établissements, La création de secteurs bi-collèges consistant à mixer les élèves de deux collèges géographiquement proches mais socialement opposés donne des résultats tout à fait probants. D'après la presse, Pap Ndiaye aurait d'ores et déjà recensé 200 binômes pouvant faire l'objet d'un tel rapprochement. En tout cas, dans notre ville comme dans tout le pays, œuvrer pour instaurer plus de mixité sociale dans nos établissements scolaires est une véritable urgence républicaine.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Casserole, gamelle et cocotte

Les gouvernants auront à répondre de leurs atteintes à la démocratie :

- Démocratie politique abîmée par l'exercice solitaire du pouvoir et la marginalisation du Parlement à coups de débats réduits, de 49-3...
- Démocratie sociale escamotée par l'absence de dialogue avec les syndicats et les associations citoyennes
- Démocratie participative ignorée en refusant d'écouter le peuple dans la rue ou d'organiser tout référendum d'initiative partagée.

Face à cela, le peuple a sorti ses casseroles pour mieux faire entendre sa colère. Il nous faut cependant veiller à ce que cette colère ne se transforme pas en désespoir. Et à ce que ce désespoir ne pousse pas nos concitoyens dans les bras de l'extrême droite avec ses solutions simplistes et vagues. Après le peuple négligé, ce serait laisser place à la division nationale. Il nous faut éviter cette mauvaise gamelle à l'odeur pestilentielle et au goût amer ! La Gauche a su se rassembler pour s'opposer. Elle doit désormais développer une alternative commune. Nous avons peu de temps pour proposer un modèle économique social et écologique viable, un projet de société inclusive et redistributive, un exercice du pouvoir citoyen et participatif... et à peine plus de temps pour trouver une dynamique pour les porter et un-e candidat-e unique pour les incarner. C'est notre responsabilité collective de mitonner cette cocotte pour redonner le goût d'une vie meilleure pour tous et l'envie de chacun-e d'y trouver sa place. Il faut savoir faire tinter les casseroles mais aussi proposer une cocotte appétissante... pour éviter la grande gamelle ! Ne nous résignons pas ! À nos ustensiles de cuisine !

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Génération-s



Hypocrisie et liberté

C'est un bégaïement de l'histoire : les prétendus « libéraux » sont bien trop souvent de ceux qui, une fois au pouvoir et affaiblis, n'ont que faire de la liberté.

Depuis 2017, Emmanuel Macron et son parti sont au pouvoir par une ruse de la Ve République. Après avoir cyniquement fait progresser l'extrême-droite, ils se sont targués au moment des élections de vouloir défendre la République. « De deux maux, il faut choisir le moindre » : nous avons été fidèles à Aristote, et avons voté pour empêcher le pire. Mais leur projet ultralibéral, lui, n'a jamais été majoritaire. Il avait fallu une grosse couche de vernis, construite par un marketing agressif et la complaisance médiatique, pour fabriquer l'illusion d'un Macron « jeune » et « moderne » ; quand son programme recyclait des poncifs néolibéraux déjà archaïques dans les années 1980. Aujourd'hui, cette illusion a fait long feu : tout le monde connaît la réalité de ce projet. Mettre l'État au service des intérêts économiques de quelques-uns. Aggraver les inégalités. Affaiblir la protection sociale. Nier la crise climatique, ou bien repousser à plus tard en attendant quelque miracle technologique, comme les enfants croient au Père Noël. Face à la contestation, aux gilets jaunes, à l'opposition de 90% des actifs à la réforme des retraites, aux résistances écologiques, le roi est nu. Profondément minoritaire dans le pays, il ne sait plus que passer en force. Incapables ni d'entendre, ni de convaincre, les macronistes cèdent à une dangereuse tentation : brutaliser les manifestant.es, démoniser les adversaires démocratiques et câliner les monstres, devenir enfin le parti de l'ordre. Cela donne des violences policières dont ils ont voulu interdire les images, et dont ils voudraient nous interdire de prononcer le nom, en faisant ainsi du tort à toute la police républicaine. Ils menacent jusqu'à la Ligue des Droits de l'Homme ! De tous bords et du monde entier, on s'inquiète de ce glissement vers l'illibéralisme. Voilà par exemple qu'à Cachan, l'opposition macroniste se met à vouloir censurer préventivement des artistes qui ne leur plaisent pas. Attention ! La pente est glissante. Décidément, face à l'adversité, les prétendus « libéraux » ont parfois bien du mal avec la liberté.

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



Pour un activisme écologiste

« La confirmation d'une volonté politique de stigmatiser et de criminaliser des milliers d'écologistes, dont le seul "crime" est de remettre en cause pacifiquement un modèle de développement qui nous mène tous dans le mur. » C'est l'accablant constat de Noël Mamère et des écologistes. Des milliers de citoyens ont perdu confiance dans le gouvernement et ont décidé, pour se faire entendre, d'utiliser des moyens plus directs. C'est ainsi que la mobilisation à Notre Dame des Landes a permis l'abandon d'un projet menaçant la biodiversité locale. Et puis, comment ne pas ressentir de colère après une accumulation de déceptions et de provocations de la part du Gouvernement ? Le Gouvernement qui n'a pas tenu compte des propositions de la convention citoyenne sur le climat, les provocations de son président qui traite les écologistes d'amish, et son ministre de l'Intérieur qui les traite d'écoterroristes. Les militants écologistes n'aspirent qu'à une chose, la préservation de nos biens communs : terre, eau, flore et faune. Récemment, un nouvel épisode intense de mortalité de dauphins piégés dans des filets a été dénoncé. En dépit des constats scientifiques et de la mise en demeure de la Commission européenne, le Gouvernement s'était, jusqu'à maintenant, refusé d'agir. Quelle ironie : résister à la pression de l'Europe quand il s'agit de créer des zones de protection mais y céder quand il s'agit de faire une réforme des retraites injuste... Preuve du rôle indispensable de l'activisme écologiste pour préserver notre biodiversité, le Conseil d'État a « ordonné au Gouvernement de prendre des mesures de fermeture de la pêche appropriées sous six mois, en complément des dispositifs de dissuasion acoustique. »

EELV Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



À nos soldats

Le 8 mai, nous commémorerons comme chaque année, l'Armistice. Un hommage aux soldats de la Seconde Guerre mondiale, aux hommes et aux femmes qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre liberté.

Cette année, le film *Tirailleurs* a mis en avant un pan peu connu de la Première Guerre mondiale : le parcours des soldats issus des anciennes colonies françaises que l'histoire a nommé "les tirailleurs sénégalais". Le long-métrage, coproduit par et avec Omar Sy, a retracé leurs histoires dans un docu-fiction très émouvant. Avec leurs langues, leurs cultures et leurs religions, ces soldats venus d'Afrique ont donné leur vie et ont fait preuve d'une grande abnégation et de solidarité pour un pays, la France, qui leur était totalement étranger. Très peu sont encore en vie pour témoigner de leur histoire dans la grande Histoire. Leurs parcours nous rappellent que la France est une terre plurielle dont l'histoire s'est construite avec une diversité d'individus. Nous rendons hommage à ces soldats, à tous les soldats français tombés sur le champ de bataille ainsi qu'à leur famille.

Les soldats des deux guerres ont fait front pour défendre les valeurs de la République. Ils nous rappellent que les discours de haine, la xénophobie et le racisme n'ont pas leur place dans notre société. À nous, d'honorer leurs mémoires en faisant preuve de solidarité et de fraternité. Et en se montrant à la hauteur de l'histoire.

Les élu.es du groupe Debout & Unis

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● Mieux Vivre à Cachan

Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



Plus d'impôts, mais pour quoi faire ? (bis)

Voyons le positif dans la crise de l'énergie que nous affrontons tous : habitants, collectivités, entreprises... L'augmentation des prix de l'énergie nous force tous à la transition énergétique, la ville de Cachan également. Économiser l'énergie est donc une urgence autant financière qu'écologique, le dernier Conseil municipal a voté à l'unanimité le renouvellement comme jamais du parc automobile, vers les très faibles émissions, et le renforcement de l'isolation de bâtiments qui le nécessitent. Commencer par les écoles est de bon aloi.

Le 14 avril, nous avons donc voté une demande de subventions de l'État pour la rénovation thermique de l'école Carnot, à hauteur de 1,34 millions d'euros. Le "fonds vert", doté de 2 milliards d'euros, peut ainsi financer 80% du montant des travaux. À l'encontre du discours quotidien de la majorité qui veut que l'État ne soutienne pas les collectivités, bride leurs investissements et ne fasse rien pour la transition énergétique. Quand la mauvaise foi tient lieu de ligne de conduite ! Si aux côtés des dotations de l'État, de la hausse des bases locatives à hauteur de l'inflation, nous arrivons à mobiliser autant de subventions sur tous les projets, nul doute que nous ferons des miracles avec les 12,7 millions d'euros d'impôts supplémentaires levés en 2 ans. Nous attendons de les voir avec une impatience grandissante. Peut-être autour des mobilités douces : il y a 250 millions d'euros mis à disposition par l'État pour la seule année 2023 ! Une chose est sûre, une fois cette période passée, les impôts eux resteront.

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan

Opération détox !

Cher(s) Cachanais(es), notre rôle de premiers opposants à la Maire est de vous désintoxiquer de sa propagande. La Maire prétend que Cachan est une ville « inclusive » : la vérité, c'est que notre ville n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Rien qu'à proximité de l'Hôtel de ville, 4 points d'inaccessibilité ; et pour cause, la commission communale d'accessibilité n'a pas été convoquée depuis 2 ans... Cachan serait la ville de l'égalité femme-homme, car notre Maire est une femme : la vérité, c'est que les salaires des Agentes communales sont inférieurs à ceux des Agents, toutes catégories confondues. Pour se faire réélire en 2020, la Maire avait promis de ne pas augmenter vos impôts : la vérité, c'est qu'après s'être augmentée ainsi que ses élus de 300 000 € (sur 6 ans), la Maire a augmenté en 2022 votre taxe foncière de 20% ! Selon elle, tous les Maires auraient augmenté en 2022 leurs impôts : le Maire de Fontainebleau ne les a pas augmentés depuis 7 ans, celui de Villeneuve-le-Roi depuis 22 ans. Mr Besnard, Adjoint au développement urbain, nous a dit vouloir protéger les pavillons : il va détruire la belle meulière au 13 avenue Carnot pour construire un immeuble. Nous avons mal compris... il disait en fait vouloir protéger les quartiers pavillonnaires : il a bétonné la rue pavillonnaire Félix Choplin. Enfin, notre entrée de ville sur la Départementale 920 serait délabrée à cause du Département 92, qui ne referait pas la route : la vérité, c'est qu'Arcueil, dans la même configuration que nous (à la limite du 92), n'a pas abandonné ses habitants. Vous informer est notre honneur.

Dr Sébastien Trouillas
 06 61 38 28 35
 Pascal Castillon

Groupe Mieux Vivre en Synergie

Les valeurs de gauche et la triste réalité

Lors du dernier conseil municipal, la majorité municipale nous a surpris aussi bien sur la parité entre les femmes et les hommes que sur sa pseudo bienveillance et défense du plus faible. Alors qu'elle dit chercher à plus de parité dans les services entre les femmes et les hommes de la ville, seule une femme parmi les six groupes constituant la majorité NUPES en est présidente ; 1 sur 6 seulement. Sous prétexte que la maire est une femme, cette majorité ne voit pas où est le problème. Whaou ! Imaginons un instant que la première ministre soit une femme et que tous les ministres et secrétaires d'état soient des hommes, cette gauche bien-pensante serait la première à crier au scandale et au sexisme. Avant de vouloir plus de parité entre les femmes et les hommes dans les services, ne faudrait-il pas, au préalable, que la l'équipe dirigeante montre l'exemple et se l'applique à elle-même ? Mais, ce dernier conseil municipal fut également une surprise, ou plutôt une révélation. Alors qu'était présenté un vœu pour demander la réintégration des personnels suspendus et privés de tout salaire et indemnité (lire notre tribune de septembre dernier), cette majorité a voté, main dans la main avec les macronistes, contre la réintégration de ces personnels donc, pour leur maintien dans une certaine misère. Ce mépris pour ces personnels qui vivent des moments très difficiles surprend de la part d'une majorité municipale dite de « gauche » mais qui, sur ce plan, n'a rien de social et de bienveillant.

Pour nous joindre : 07 83 20 66 35
 Michèle Eskinazi / José Caraméz

- Marché artisanal
- Démonstrations et expositions
- Visite des serres municipales
- Jeux, ateliers et lectures
- Troc de graines
- Nettoyage citoyen

fête de la nature

Samedi et dimanche
13 et 14 mai 2023
 de 10h30 à 19h

Parc Raspail

PROGRAMME SUR :
www.ville-cachan.fr




Nouveau Restaurant

SANJI EAT
 RESTAURANT SPÉCIALITÉS
 EUROPÉENNES ET AFRICAINES
 7 PLACE JACQUES CARAT
 94230 CACHAN
 01 45 47 00 00

SUR PLACE A EMPORTER EN LIVRAISON

FORMULE ÉTUDIANT
 Plat + boisson : 9,90€

FORMULE MIDI
 Entrée + Plat : 14,90€
 Entrée + Plat + Dessert : 19,90€



loci_express | cachan.js@gmail.com

LOCI Express

Nouveau à Cachan !

VOTRE EPICERIE
 PORTUGAISE & BRÉSILIENNE



127, Avenue Aristide Briand - 94230 - Cachan | Tél 07 68 40 88 73

Ristorante Vittorino Pizzeria

17 place carat
 Cachan
 Tel: 0146643292




**Isolation
 Ravalement
 Fenêtres
 Combles & VMC**

01 41 87 08 25
 Agence de Sceaux

fca-renovation.com




POMPES FUNÈBRES DE FRANCE

OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

Agence d'ARCUEIL
 63 rue de la Div. Gén. Leclerc
 01 45 46 81 77

Agence de CACHAN
 17 Avenue Carnot
 01 41 24 01 23

www.pompesfunebresdefrance.com

BIENNALE

d'art contemporain de Cachan

DU 11 MAI
AU 1^{er} JUILLET 2023

L'Orangerie
L'ORANGERIE
L'Orangerie
THÉÂTRE JACQUES CARAT
L'Orangerie

57
ARTISTES

VERNISSAGE

11 MAI À 19H À L'ORANGERIE



MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE MAI

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 1^{er} au 5 mai	FÉRIÉ	Carottes râpées Omelette au fromage Petits pois Saint Môret Fruit de saison	Radis au beurre Sauté de veau Maringo Chou romanesco Crème vanille Fruit de saison	Salade d'avocat Colin au beurre blanc Boulgour Munster Crêpe au sucre	MENU VÉGÉTARIEN Mélange de salades Lasagnes aux épinards et à la ricotta Yaourt aux fraises Banane
Du 8 au 12 mai	FÉRIÉ	Pamplemousse Filet de hoki à l'oseille Carottes confites Edam Fruit de saison	Taboulé Steak haché Haricots verts à l'ail Fromage Babybel Abricot au sirop	Concombre à la menthe local Gratin de coquillettes au jambon de dinde Fromage blanc Compote pomme fraise	MENU VÉGÉTARIEN Salade de tomates Omelette à la lyonnaise et oignons Pommes de terre vapeur Comté Fruit de saison local
Du 15 au 19 mai	Tarte au fromage Filet de cabillaud Ratatouille Petit-suisse nature Fruit de saison	Menu Asiatique Nems au poulet et salade verte Wok de nouilles sautées à la dinde et aux légumes Carré de l'Est Litchis au sirop	Salade de pâtes tricolores Émincé de bœuf aux olives Fenouil à la provençale Faisselle Fruit de saison	FÉRIÉ	MENU VÉGÉTARIEN Salade coleslaw Gnocchis à la crème d'ail Yaourt vanille Fruit de saison
Du 22 au 26 mai	Tomates mozzarella Filet de hoki au curry Riz pilaf Yaourt aux fruits	Salade verte batavia Hachis parmentier Buchette de chèvre Fruit de saison	Poireau vinaigrette Merguez / chipolatas au porc Semoule Kiri Tarte au citron	Melon Navarin de mouton Jardinière de légumes Petit-suisse Compote de pomme	MENU VÉGÉTARIEN Céleri vinaigrette Flan de légumes Mousse au chocolat Banane
Du 29 mai au 2 juin	FÉRIÉ	Carottes bio râpées à l'orange Filet de colin à la provençale Blettes à la béchamel Mimolette Liégeois chocolat	Concombre local à la crème Rôti de veau au jus Chou-fleur emmental Tartare à l'ail et aux fines herbes Fruit de saison	Pastèque Rougail saucisse au porc / saucisse de volaille Riz créole Fromage Rouy Compote de fruit	MENU VÉGÉTARIEN Salade de fonds d'artichauts Tarte aux légumes maison (aubergine, courgette, tomate, oignon) Fromage blanc à la confiture Fruit

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme. Merci de votre compréhension.

CARNET DU MOIS DE MARS *

Naissances

ADJADI Hayat, Adénikê • COULIBALY SAINT-AIME Khadidiatou • DIABY Abidine • DIABY Ibrahima • ERMALAI Alex • GAGNARD Donovan • GOLE Charlène • KADO Solana • LABANI Zayneb • TAUPIN Swann

Mariage

SENGSAY Peter et LAHLAL Salwa • SYLLA Moustapha et DAGRY Hervée

Décès

BREILLOT Marcel • DE ROOZE Philippe • DUMAS veuve MAROS Monique

• FISCHER Véronique • FIX veuve RICHARD Jacqueline • GRAUFEL veuve BELHIRET Jeanne • IZEL Pierre • JOSEPH Michel • PATTI veuve PÉRAULT Fortuné • TISSERAND épouse MIKAËLIAN Dominique • VANNOORENBERGHE Thierry • VIEAUD Monique

* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; le jeudi de 13h30 à 19h; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h. Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 13h

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgeon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr Tél. : 01 46 65 13 58

● Conservatoire à rayonnement départemental de Cachan

19 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 63 80 33
conservatoire.cachan@grandorlyseinebievre.fr

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h. Tél. : 01 45 47 70 95

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Tél. : 01 45 46 67 15

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Relais petite enfance

20 place Eustache-Deschamps. Tél. : 01 47 40 87 38
Horaires et jours d'ouverture : lundi au vendredi de 8h45 à 17h30

● Service de soins infirmiers à domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● 3919 Violence Femmes Info

Chantage, humiliations, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison de la prévention et de la médiation, 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction Prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpesch

40 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division-Leclerc. Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ



Le centre municipal de santé Georges-Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patient-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologie, endocrinologie-diabétologie, angiologiephlébologie, gynécologie, ORL, radiologie), de soins infirmiers, dentaires, orthodontaires et de kinésithérapie.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

Réservez votre créneau horaire dès maintenant sur www.doctolib.fr

+ d'infos :

Centre municipal de santé Georges Grün
7 avenue Cousin-de-Méricourt.

Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

COMMÉMORATION DU 8-MAI 1945

Square de la Libération

Lundi 8 mai dès 10h45

FÊTE DE LA NATURE ET SON MARCHÉ ARTISANAL

Parc Raspail

Du mercredi 10 au dimanche 14 mai de 10h à 19h

BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DE CACHAN

L'Orangerie

Du jeudi 11 mai au samedi 1^{er} juillet.
Vernissage le 11 mai à 19h

RALLYE DES CLUBS DE TAEKWONDO

Gymnase Jesse Owens

Samedi 13 mai de 10h à 14h

TOURNOI DE FUTSAL FÉMININ

Gymnase Victor Hugo

Dimanche 14 mai de 9h30 à 17h

LA CITÉ-JARDINS EN FÊTE

Cité-jardins

Samedi 3 juin de 14h à 19h

NUIT BLANCHE

Parc Raspail

Samedi 3 juin dès 19h

FESTIVAL JEUNES TALENTS

Théâtre Jacques Carat

Samedi 3 juin à 20h

PARLONS DU CAMPUS DE CACHAN

Campus de Cachan

Jeudi 1^{er} juin à 19h30

Plus d'infos : ville-cachan.fr